



Dates à retenir...

| | |
|------------------------|--|
| Lundi 7 septembre : | Congé de la fête du Travail |
| Mardi 8 septembre : | Rencontre des parents avec les enseignants du 3 ^e cycle (5 ^e et 6 ^e année), 17 h, en vidéoconférence (invitation à venir) |
| Mercredi 9 septembre : | Rencontre des parents avec les enseignants du 1 ^{er} cycle (1 ^{re} et 2 ^e année), 17 h, en vidéoconférence (invitation à venir) |
| Jeudi 10 septembre : | Rencontre des parents avec les enseignants du 2 ^e cycle (3 ^e et 4 ^e année), 17 h, en vidéoconférence (invitation à venir) |

 Veuillez prendre note que la prise de **photo scolaire** aura lieu dans la semaine du **6 octobre** pour les deux pavillons. Horaire à venir.

Changement dans l'horaire habituel de départ de votre enfant

Dans le but d'assurer la sécurité des enfants, **nous vous rappelons qu'aucun changement d'horaire le jour même, par téléphone ou par courriel, ne sera accepté** (par exemple, va au service de garde, prend l'autobus, quitte avec un parent). Dans le doute, nous garderons les enfants au service de garde.

Merci de votre collaboration.

Boîte à lunch

Nous vous rappelons que selon la directive de la Santé publique, **nous ne pouvons pas utiliser les micro-ondes** pour réchauffer le plat de votre enfant. Il doit apporter un repas froid ou utiliser un contenant isotherme par exemple un Thermos pour les repas chauds.

Merci de votre collaboration.

Application HOPHop

L'application sera disponible sous peu. Vous recevez un communiqué à cet effet.

Numéro de membres **500-170**



Les enfants et la COVID-19

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes parmi cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école, incluant au service de garde en milieu scolaire, nous vous invitons à utiliser l'**outil d'évaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.



Fièvre

Enfant de 0-5 ans :

- température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de 6 ans et plus :

- température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts);
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure virale (ex. : fièvre, mal de gorge, vomissements, diarrhée, rhume, grippe, gastroentérite) pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies :

- 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments);

ET

- 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.

Site Web de l'école

Nous vous invitons à visiter notre site Internet pour consulter le projet éducatif, le rapport annuel de votre conseil d'établissement et le journal *La Parenthèse*.



Merci de nous visiter!

<http://cscapitale-ecole-lespresverts-sbernard.ca>

Heures d'arrivée

Nous vous rappelons les heures d'arrivée :

Les Prés-Verts

Le matin 8 h 05
Le midi 12 h 50

Pavillon Saint-Bernard

Préscolaire :

Le matin 8 h 05
Le midi 12 h 55

Primaire :

Le matin 8 h 05
Le midi 12 h 50



Lorsque votre enfant arrive plus tôt, il n'est pas sous la responsabilité des intervenants de l'école à moins naturellement qu'il soit inscrit au service de garde.

Merci de votre compréhension.

Clientèle

Le mercredi 30 septembre 2020 est la date retenue par le MEESR pour confirmer la fréquentation scolaire de votre enfant. Il doit **ABSOLUMENT être présent à l'école**, sinon vous devrez vous déplacer pour venir signer un formulaire de déclaration de fréquentation scolaire. Nous vous informons cette année afin que vous puissiez prévoir vos rendez-vous, si tel est le cas.

Fréquentation au service de garde



<http://cscapitale-ecole-lespresverts-sbernard.ca>

Il est important que votre enfant soit présent au service de garde du 21 septembre au 9 octobre 2020, **au moins 3 jours et 2 périodes** par jour, afin qu'il **puisse bénéficier du statut régulier** et du tarif **de 8,50 \$ par jour**.

Si votre enfant n'est pas présent à temps plein dans cette semaine, la subvention donnant accès au 8,50 \$ par jour ne sera pas admissible. Votre enfant se retrouvera avec un statut d'élève sporadique. Les périodes fréquentées par votre enfant seront facturées (voir les tarifs plus bas).

Tarif régulier pour une journée :

8,50 \$/jour

Tarif par période :

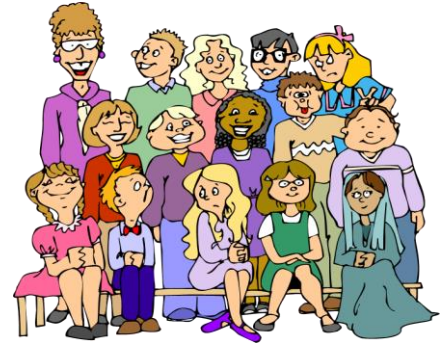
Matin : 5,19 \$

Transition préscolaire (10 h 42 à 11 h 30) : 4,04 \$

Midi (préscolaire) : 7,76 \$

Midi (primaire) : 6,47 \$

Fin de journée : 7,76 \$



Notez que tout changement doit nous parvenir avant le 18 septembre 2020.

Danielle Lagacé

Responsable du service de garde

Brigadiers scolaires



École Les Prés-Verts

| | | | |
|---|------|-------------------------------------|--------------------------|
| Intersection : De la Morille / Thérèse-Casgrain | AM | 7 h 30 à 8 h 15 | 45 minutes |
| | MIDI | 11 h 25 à 11 h 55 12 h 30 à 13 h | 30 minutes 30 minutes |
| Intersection : Marie-Delamarre / Guillaume-Renaud | PM | 15 h 10 à 15 h 40 | 30 minutes |

École Saint-Bernard

| | | | |
|---|------|-------------------|------------|
| Intersection : Boul. Bastien (devant le 1440) | AM | 7 h 30 à 8 h 15 | 45 minutes |
| | MIDI | Aucun brigadier | |
| | PM | 15 h 10 à 15 h 55 | 45 minutes |



Sécurité des élèves

Comme vous le savez, la sécurité des élèves nous tient à cœur. C'est pourquoi nous avons des règles très strictes à observer. Voici donc quelques rappels importants pour l'application de ces mesures :

Pavillon Saint-Bernard

Vous devez utiliser les rues autour de l'école lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant.

Si vous devez venir reconduire votre enfant, il doit se rendre dans la cour arrière où la surveillance sera assurée dès 8 h 05.

Lorsque vous venez chercher votre enfant le midi vous devez vous diriger à la porte du secrétariat à 10 h 37 pour le préscolaire et 11 h 30 pour la 1^{re} année c'est aussi à cet endroit que vous devez venir le reconduire à 12 h 50 s'il est en 1^{re} année et 12 h 55 s'il est au préscolaire. À la fin des classes à 15 h 15, celui-ci sera conduit par son enseignante dans le stationnement au fond de la cour.

L'entrée pour le service de garde, le matin et le soir, se trouve à l'avant de l'école porte 2 (porte rouge).

École Les Prés-Verts

Tout d'abord, en ce qui concerne **la sécurité aux abords des autobus scolaires**, il faut absolument éviter de circuler dans la voie d'accès à l'école durant les heures d'entrée et de sortie.

Il est strictement interdit d'utiliser le débarcadère d'autobus entre 7 h 30 et 8 h 15, 11 h 15 et 11 h 45, 12 h 45 et 13 h 15 ainsi qu'entre 15 h et 15 h 30.

Circulation dans l'école

Aucun adulte n'est autorisé à circuler dans l'école sans s'être identifié au secrétariat préalablement. Nous ne pouvons connaître tous les parents, donc aidez-nous à assurer cette sécurité en vous présentant au secrétariat à votre arrivée. Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école.

Si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel, **il est important de prendre un rendez-vous** afin de vous assurer de sa disponibilité. **Souvent,**

les membres du personnel sont responsables de leur groupe ou d'une surveillance et ne peuvent pas vous rencontrer immédiatement.

Site Alloprof



Nous vous invitons à visiter le site à l'adresse suivante : www.alloprof.qc.ca. C'est un site très enrichissant en plus d'être un excellent soutien pour votre enfant. Votre enfant peut également joindre l'équipe des enseignants au 1 888 776-4455 pour se dépanner lorsqu'il effectue ses devoirs.

Importance du sommeil

Information importante :

<https://www.lesoleil.com/actualite/limportance-du-sommeil-au-moment-du-retour-en-classe-ad9a86b40338518b79a6b89b3f15ff1b>



C'est la rentrée!

Saviez-vous qu'à l'heure actuelle on estime que 6 % des enfants souffrent d'allergies alimentaires?

C'est à nouveau la rentrée scolaire et on sait que cette période peut générer une certaine fébrilité pour les enfants et les parents. Cependant, outre les fournitures scolaires, il y a toute la question des repas du midi à emporter à l'école.

Lorsque vous préparez le repas de vos enfants, il est aussi important d'éviter les **allergènes** que de suivre les consignes pour éviter les **intoxications alimentaires**.

Allergies alimentaires



<http://cscapitale-ecole-lespresverts-sbernard.ca>

Bien que de nombreux aliments puissent déclencher une réaction allergique, la majorité des réactions sont causées par **les arachides, les noix, les graines de sésame, le soja, les fruits de mer, le blé, les œufs, le lait, les sulfites et la moutarde.**

Les symptômes peuvent se traduire par de légères irritations cutanées et de l'urticaire et peuvent aller jusqu'à provoquer des troubles respiratoires et la perte de conscience. **La réaction la plus grave, appelée anaphylaxie, peut se révéler mortelle.**

Compte tenu de la gravité possible des réactions allergiques, de nombreuses écoles interdisent certains aliments dans les repas de midi de leurs élèves. Il est très important que vous respectiez à la lettre cette interdiction, et ce, même si votre enfant n'a aucune allergie alimentaire. Vous devriez aussi rappeler à votre enfant qu'il est risqué d'échanger ou de partager sa nourriture.

Intoxications alimentaires

Il faut conserver au froid les aliments froids, et au chaud les aliments chauds, afin d'éviter que leur température n'atteigne la zone dangereuse où les bactéries peuvent proliférer rapidement et provoquer une intoxication alimentaire.

Pour conserver les aliments froids, déposez un bloc réfrigérant dans le sac à lunch. **Vous pouvez également congeler une orange, une petite bouteille d'eau ou un yaourt et le mettre ensuite dans le sac ou la boîte à lunch.** Non seulement cela vous permettra-t-il de conserver le repas froid, mais le produit congelé aura eu le temps de fondre pour l'heure du déjeuner et votre enfant pourra déguster de l'eau ou une collation rafraîchissante.

Si vous prévoyez ajouter des fruits et des légumes, n'oubliez pas de les laver sous un jet d'eau fraîche même s'ils vont être pelés.

Pour d'autres conseils sur la salubrité des aliments, [cliquez ici](#).

Vous manquez d'inspiration pour la préparation des lunchs ou des collations santé? Visitez la page de [recettes du guide alimentaire canadien](#). Des nouvelles recettes santé et délicieuses sont ajoutées régulièrement !





PROTÉGEZ-VOUS !

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

POUR VOUS PROTÉGER DES PIQÛRES DE TIQUES PENDANT VOS ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

Les poux et la rentrée scolaire



AUX PARENTS

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI POUR LES POUX !

Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants commencent à se gratter derrière la tête et les oreilles. Cela n'est que la pointe de l'iceberg ! C'est le signe que les poux sont de retour. Nous devons être prêts à les débusquer pour contrôler leur prolifération et leur transmission.

Dépliant d'information

Vous trouverez ci-joint un dépliant contenant des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu ; on y aborde notamment les procédures de traitement. **Conservez-le précieusement pendant toute l'année scolaire (suggestion : mettez-le sur le réfrigérateur ou avec le carnet de vaccination).**

L'examen de la tête

Procurez-vous un peigne fin (peigne conçu spécialement contre les poux, vendu à coût minime à votre pharmacie) et prenez l'habitude d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine. Cela permettra de reconnaître et de traiter **rapidement** les enfants atteints ainsi que de limiter la contagion dans votre famille et à l'école.

Pendant l'année scolaire, il se peut que la tête de votre enfant soit examinée par un membre du personnel de l'école. Cela nous aidera à contrôler plus facilement les épidémies de poux de tête qui surviennent.

Encore des lettres...

Vous recevrez peut-être, durant l'année scolaire, une ou des lettres vous avisant qu'il y a des poux dans le groupe de votre enfant. Prenez soin de suivre les recommandations qui vous seront adressées et qui seront adaptées à chaque situation.

La collaboration de tous les parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.

Merci de l'attention que vous prêterez à notre message.

Votre infirmière scolaire

N. B. : Pour plus d'information, communiquez avec le service Info-Santé : 811

Protégez les enfants en respectant le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le Code de la sécurité routière oblige les conducteurs à obéir à ses ordres. Vous devez donc :

- immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt;
- avancer seulement lorsqu'il baisse son panneau d'arrêt et que les enfants et le brigadier sont rendus sur le trottoir;
- respecter les limites de vitesse.

ATTENTION!

Ne pas obéir aux ordres et aux signaux du brigadier scolaire est une infraction qui entraîne une amende de 200 \$ à 400 \$ et 4 points d'inaptitude.



Québec

Attention à nos enfants!

Au moment de traverser la rue, les enfants peuvent avoir du mal à évaluer les distances, la vitesse des véhicules et la provenance des bruits.

Conducteurs, soyez vigilants, surtout près des écoles et des terrains de jeux :

- Les enfants peuvent être cachés par d'autres véhicules, alors vous ne les verrez pas arriver devant vous et ils ne vous verront pas arriver non plus.
- Captivés par leurs jeux, ils peuvent surgir dans la rue sans crier gare.

LEUR SÉCURITÉ
EST AUSSI ENTRE
VOS MAINS!

